



Programme des activités

Relais Petite Enfance itinérant de Cuisery

JUILLET – AOÛT 2026



Chers Parents et Assistantes Maternelles,



L'année scolaire se termine déjà et laisse place aux vacances d'été.

Ces derniers mois auront été riches en découvertes et en émotions pour vos enfants et leur aura permis de nombreux apprentissages au rythme de chacun.

Le relais petite enfance ayant à accomplir un travail administratif conséquent, vous trouverez un programme estival plus allégé. Pour autant, le service reste disponible pour accompagner les employeurs qui le souhaitent dans leurs démarches administratives (congrés payés, élaborations et fins de contrats, avenants...).

Pensez simplement à anticiper la fermeture estivale du Relais qui aura lieu du 29 juillet au 15 août inclus.

Je vous souhaite à toutes et tous un bel été !

Geneviève PAPIN



JUILLET



Semaine 28 : du 6 au 10 juillet

Vacances scolaires

☐ Mardi 7 juillet : sortie Nature avec Céline MULLER du Centre Eden :

A la poursuite des blaireaux !

(RDV à 9h15 à la maison de chaume du Domaine des Druides, Forêt de la Genête)

 Attention, nous sortirons des sentiers battus donc ce ne sera pas accessible en poussette !
Sortie idéale pour des enfants de 18 mois à 6 ans

☐ Jeudi 9 juillet : Eveil musical avec Antoine RODOT

(de 9h15 à 11h, salle Chevauchet à ROMENAY)



☐ Vendredi 10 juillet : Eveil à la Nature avec Manon DURET des Accords du Lion D'or

(RDV à 9h15 au parking de l'école de SIMANDRE)

 Attention, la sortie ne sera pas accessible en poussette !
Sortie idéale pour des enfants de 18 mois à 6 ans



Reprise des ateliers d'éveil
mardi 8 septembre 2026

Règlement de fonctionnement des ateliers d'éveil

Les ateliers d'éveil proposés par le Relais Petite Enfance sont destinés aux assistantes maternelles, parents et jeunes enfants de moins de 6 ans, de la Communauté de Communes Terres de Bresse. Ils ont lieu principalement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 9h à 11h, au 3 route de Chalon à Saint Germain du Plain, dans une salle dédiée.

Voici quelques points relatifs au fonctionnement de ces ateliers d'éveil qu'il est important de respecter, pour le bien être de tous dans un temps collectif, surtout pour l'enfant.

* Déroulement d'un atelier d'éveil :

- 9h à 9h30 : temps d'accueil permettant à chacun de mieux se connaître et d'arriver à son rythme.
- 9h30 à 10h30 : jeux libres et proposition d'activités plus spécifiques.
- 10h30 à 10h45 : rangement de la salle d'animation.
- 10h45 à 11h : temps de lecture/comptines, de retour au calme et départ.

* Les enfants sont sous la responsabilité des adultes qui les accompagnent durant tout le temps de l'animation.

* Afin de respecter l'hygiène des locaux, les adultes et enfants accueillis doivent se déchausser avant chaque animation

* Pendant les activités manuelles, les enfants doivent être accompagnés sans pour autant qu'on fasse à leur place : on ne recherche pas un résultat parfait mais la découverte de nouvelles sensations pour l'enfant (les odeurs, le toucher de différentes textures, la gommette qui se colle n'importe où...).

* Permettre à l'enfant de choisir lui-même ses activités, et accepter ses choix par rapport aux activités proposées.

* les enfants sont souvent attentifs, même en jouant, aux conversations d'adultes et sont sensibles aux mots utilisés.

* Pour des questions administratives lourdes, merci de prendre rendez-vous avec l'animatrice, pour ne pas perturber les animations.

* La participation des enfants au rangement de la salle, s'il le peuvent contribue à l'apprentissage des habiletés sociales.

* En cas de maladie contagieuse ou suspicion de maladie, il est préférable que l'enfant reste au domicile de son assistante maternelle ou chez lui.

* Chaque adulte s'engage à ne prendre en photo que les enfants dont il a la charge.

Les animations proposées par le RPE sont gratuites. Merci de penser à vous inscrire pour les ateliers qui nécessitent une inscription.



Rappels :

Le Relais Petite Enfance sera fermé :

du 29 juillet au 16 août 2026

En cas d'urgence, vous pourrez contacter :

le service Urssaf-Pajemploi au 0.820.007.253

la DDETS au 0.806.000.126

le service de PMI au 03.85.75.70.20

Et du 29 juillet au 7 août vous pourrez aussi contacter

le RPE de St Germain du Plain

au 03.85.92.04.49 ou e.botte@terresdebresse.fr



Horaires de permanences

à Cuisery :

(Sur RDV uniquement)

Lundi de 13h30 à 16h30

Mardi de 13h30 à 19h

Jeudi de 13h30 à 16h30

Vendredi de 13h30 à 18h45



Relais Petite Enfance
Itinérant "Les Piou-Pious"
Rue de Wachenheim 71290 CUISERY
06.31.98.13.09 - ramcuisery@terresdebresse.fr

